

representation et democratie directe

Par **candix**, le **20/11/2005** à **16:51**

hello

j'ai un sujet de droit constit a faire, ce n'est qu'un plan détaillé mais je le trouve assez precis

le sujet :


Peut on concilier démocratie représentative et mécanisme de démocratie directe

je pencherais pour un plan : OUI NON

les idees que je pense mettre :

- le referendum : procédé de democratie directe qui peut etre appliqué dans une démocratie représentative
- la théorie de la souveraineté populaire selon Rousseau
- le regime representatif peut ne pas etre democratique : electorat fonction
- phrase de mon cours : [i:2dw7el4g]aujourd'hui le regime representatif est democratique mais il est carentiel : toute delegation est synonyme d'alienation[/i:2dw7el4g]
- mandat representatif defendu par Burke(pas sure de l'orthographe)
- la democratie semi directe : tentative de conciliation des deux
- veto populaire
- l'initiative populaire

voila pour l'instant je n'en suis qu'au stade des idees

pouvez vous me dire ce que vous en pensez, me donner des conseils  twinkl not found or type unknown

Par **candix**, le **21/11/2005** à **21:28**

pas d'avis ?

une premiere idee de plan:

I les formes de democraties

A directes

B representatives

Il le compromis des deux : la démocratie semi-directe

après les sous parties je sais pas encore

Par **candix**, le 23/11/2005 à 17:17

bon ... que dois je en conclure ? *_-*

Par **Yann**, le 24/11/2005 à 11:09

Ton I me semble inapproprié. Le sujet te demande de traiter des influences des mécanismes de l'une sur l'autre. Présenter les deux démocraties séparément tu le fais dans ton intro brièvement. Centre plus ton devoir sur comment palier les défauts de l'une avec les éléments de l'autre. Par exemple comment associer encore plus les citoyens aux prises de décision sans tomber dans la démocratie directe.

Par **candix**, le 24/11/2005 à 17:46

oui mais les associer sans tomber dans la démocratie directe c'est la démocratie semi directe non?

Par **Yann**, le 24/11/2005 à 17:52

Oui, mais pas totalement, il faudra que tu joues sur la nuance. Et faire une partie totalement sur la distinction démocratie directe et indirecte me semble de trop.

Par **candix**, le 24/11/2005 à 18:19

en fait je pensais que mon plan ressemblait à un plan oui non

avec en un : le non en décrivant les deux en en voyant qu'elles ne semblent pas pouvoir être assemblées

et en deux : la seule solution pour les assemblées c'est la semi directe

mais faire deux parties sur la semi directe me semble un peu chaud : on en a vite fait le tour

:shock:

Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **24/11/2005** à **21:45**

On demande de traiter le sujet dans le cadre de la démocratie représentative. Reste dans ce cadre, j'ai peur qu'on s'éloigne trop du sujet en se focalisant uniquement sur la démocratie semi directe. on peut l'évoquer, mais c'est vrai que se concentrer uniquement dessus serait une erreur.

Par **Septen**, le **21/11/2006** à **09:34**

Bonjour,

je me permet de faire remonter ce vieux topic etant donné que je tombe sur un sujet sensiblement équivalent.

Le sujet est "La démocratie est elle absorbée par les elections ? "

Donc je compte aborder notamment les questions du problemes de representations, eventuellement la question de la proportionnelle.

POur la problematique, je dirais quelque chose comme "La volonté générale est elle exprimée dans sa diversité dans un systeme de démocratie representative ? "

Apres pour ce qui est des titres des parties, je n'ai pas encore creer de "beaux titres" mais j'ai plus ou moins les idées du plan :

I / Nécessité d'un regime representatif

A. La souveraineté populaire applicable dans les petites structures.

B. L'émergence de la représentation

II/ Limites d ela representation

A. Etouffement de la diversité

B.

Donc en gros pour la premiere partie je compte avancer l'idée que la représentation est nécessaire du fait du nombre d'electeurs en insistant dans un A que la democratie directe est possible uniquement lorsqu'on rencontre tres peu de monde dans une structure, puis en glissant vers un B en amenant l'idée que la representation est nécessaire.

Dans la seconde partie je compte poser l'idée oui la representation est nécessaire , mais elle comporte des desavantages comme l'etouffement de la diverité dans un A (je comptais eventuellement citer l'exemple du FN qui fait 17% au second tour des presidentielles mais n'est pas représenté a l'assemblée) et pour le B c'est un peu plus flou mais je comptais eventuellement amener la question d'une eventuelle "troisieme voie" ce qui m'aurait permit de finir sur une ouverture.

Par **Camille**, le 21/11/2006 à 12:08

Bonjour,

Je ne vois pas trop bien le sens exact de "absorbée par".

Même si elle est probablement juste, l'expression "Nécessité d'un régime représentatif" me paraîtrait plus claire si on y ajoutait "pour fonder une démocratie".

Par **Septen**, le 21/11/2006 à 17:22

Dans mon idée je pense que le sujet invite à se poser la question de savoir en quoi les élections peuvent elles être un frein à la démocratie, sous entendu en quoi le régime représentatif est-il un obstacle à l'expression de la volonté générale?

C'est comme ça que je comprend le sujet, et cette idée est renforcée par le fait que notre fiche de td comprend un large texte de Turpin qui critique le régime représentatif.

Cela dit je pense avoir un peu de mal à cerner totalement (et à formuler) la problématique. Je pense que l'enjeu est d'arriver à dire que la représentation n'est pas vraiment la représentation de la démocratie "pure" car le souverain ne se gouverne pas directement, mais que cette représentation est nécessaire à cause de la difficulté d'application que serait un régime de démocratie directe.

Dans cette idée j'ai essayé de remanier mon Plan, toujours sur le plan des idées avec des titres qui ne me plaisent pas du point de vue de la formulation et ça donne :

;)

I/ Nécessité du régime représentatif pour fonder une démocratie (merci camille Image not found or type unknown)

A. L'émergence de la représentation

B.

II/ Critique de la représentation

A. Légitimité contestée des représentants

B. Le mandat impératif

Par rapport au plan précédent j'ai essayé d'entrer directement dans le sujet en insistant sur le A du I sur l'apparition nécessaire du régime représentatif. Le problème c'est que du coup il me manque un B, sur lequel je comptais éventuellement attaquer la notion du vote mais j'ai un peu peur de partir en HS.

Pour le II, l'idée est de mettre en avant le manque de contrôle du peuple sur ses représentants en finissant sur la question de l'instauration d'un mandat impératif.

Mon problème principal est d'être arrivé ici à vraiment sortir une bonne problématique claire et précise, ce qui m'empêche de construire un plan efficace. J'aurais donc besoin de vos

lumières amis juristes

:))

Image not found [i] type unknown